



CE Fonctions Support

Réunion du 21 mars 2013

Partager ce que nous en avons compris.

Bureau et Commissions – les brèves

Le remplacement proposé d'un membre de la commission handicap est voté à l'unanimité. Par ailleurs et suite à constats, une demande est faite à tous les présidents de commissions d'un retour vers les organisations syndicales concernées en cas de difficultés répétées de participation des membres aux travaux de commission. A noter, la présidence de la commission Economie et Marché reste vacante malgré un nouvel appel à candidature.

Il en est de même pour ce qui du poste de trésorier au sein du bureau ouvert depuis un mois. Cette carence va rapidement poser des problèmes de charge de travail dès que la trésorière démissionnaire cessera l'intérim qu'elle s'est engagée à assurer mais qui ne saurait perdurer. Le renfort temporaire suggéré par certains n'a fait l'objet d'aucune décision des élus. **La CFE-CGC/UNSA a été fortement sollicitée par les autres organisations syndicales afin de pourvoir ce poste**, au nom de son deuxième rang en voix lors des dernières élections. Dommage que ce rappel, au demeurant absolument exact et nous en remercions à nouveau ceux qui l'ont permis, ne vienne qu'en cette circonstance **alors que nos résultats électoraux sont sciemment ignorés par les mêmes quand il est question de mettre en œuvre nos positions sur les ASC.**

Rapport final de l'audit financier du CE, délits : néant, défauts : un peu, à réformer : beaucoup

L'audit a été réalisé de façon classique par sondage des écritures sur l'ensemble des comptes. Ont été vérifiés : respect des engagements comptables, existence conformité et validité des pièces, application des procédures y compris de paiement. L'expert (choisi par le groupe travail qui comprend un représentant de chaque organisation syndicale) a déclaré que dans **un exercice de commissariat aux comptes il validerait les comptes sans réserves.**

Néanmoins des changements sont nécessaires, certains d'ordre organisationnel et notamment la simplification et l'harmonisation du classement des pièces, et d'autres rendus incontournables du fait d'évolutions légales, dont la tenue d'une comptabilité par engagement et l'obligation d'un commissariat aux comptes.

L'ensemble s'est traduit par 3 résolutions toutes adoptées, une missionnant le bureau du CE pour mettre en œuvre les préconisations de cet audit, une confiant à notre expert comptable actuel une mission d'assistance de conseil et de formation dans le cadre de la mise œuvre des préconisations de l'audit, une autre pour solliciter également de sa part un devis pour une prestation de réalisation de la paye des salariés dont l'externalisation fait partie des recommandations de l'audit.

ASC, la billetterie « France Billet » bientôt de nouveau en ligne

Trois résolutions votées. Une établit le principe de l'attribution de bourses humanitaires à des salariés pour leurs projets de solidarité, l'autre accorde l'ensemble des prestations ASC à toute personne ayant un congé parental de six mois ou moins.

La troisième, très attendue, décide de l'ajout sur le portail du CE d'un lien vers la billetterie « France Billets ». Les salariés pourront commander directement sur ce portail et bénéficier de l'aide CE sous forme de remboursement sur facture. Ils bénéficieront aussi des réductions CE proposées par France Billet tout au long de l'année.

ASC, remise des 1500 signatures de la pétition dénonçant le cloisonnement des prestations

La pétition à l'initiative de notre syndicat ainsi que de FO et CFTC a recueilli pratiquement 1500 signatures pour exprimer le mécontentement des salariés quand à la mise en place de bouquets de prestations non miscibles et l'attente de plus de liberté dans l'utilisation des prestations. Cette masse de signatures est plus que significative, l'ensemble des documents signés a été symboliquement remis à la présidente du CE afin qu'elle prenne conscience de l'ampleur de la contestation.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIÈRE -
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Laure FALEMPIN -
Elisabeth FONSECA - Eric FORQUIN – Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique
LEFORTIER – Monique MANGIONI - Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN –
Pierre REGNIER – Catherine REYDY - Patrick ROGER – Nicole STUBBE – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC –
Jacques Eric WUNENBURGER

Supply Chain - site de Rungis, aux alternatives présentées par l'expert la direction répond « silence, on ferme ! », les élus décident de poursuivre l'expertise

Il était convenu de deux phases dans le travail d'expertise commandé par le CE. La première visant une identification macroscopique des alternatives au projet unique de fermeture de la direction, la deuxième un approfondissement éventuel des dites alternatives. L'expert a présenté les résultats de la première phase, préconisant le maintien du site avec apport d'activités actuellement sous-traitées faisant apparaître au cumul un potentiel d'économies 4 fois supérieur à celui invoqué par la direction pour justifier son projet de fermeture.

Attitude de fin de non recevoir pure et simple de la direction. « Nous ne souhaitons plus recruter sur le métier d'opérateur logistique » suivi quelques instants après de « Dans certains scénarios des recrutements seront parfois nécessaires, c'est une alternative que nous n'envisageons pas. », à noter que la restriction aux opérateurs logistiques disparaît, un peu plus tard encore « rappel des hypothèses que nous avons fixées (pour l'expertise) pas de recrutements, baisse des coûts, donc pas d'investissements. Le projet ne répond pas aux objectifs de l'entreprise. »

S'en suit une redite sur l'urgence d'entériner le projet de fermeture afin de pouvoir démarrer au plus tôt l'accompagnement des salariés et notamment de son volet formation promis individualisé autant qu'intense. Est-ce à dire qu'il est nécessaire de fermer un site pour former sérieusement ceux qui y travaillent ?

Le débat est en fait stérile car il est évident que la décision de l'entreprise est d'ordre politique afin d'achever l'externalisation des opérations logistiques du domaine terminal, décision que l'on essaye d'habiller d'arguments économiques. Les élus ont adopté à l'unanimité une résolution qui condamne l'attitude de la direction et décide d'engager la phase 2 de l'expertise.

Indemnisation des journées non travaillées suite aux intempéries

Suite à questions sur les journées de travail des 12 et 13 mars perdues du fait des intempéries neige et verglas, la direction communique que les après-midi du mardi et toute la journée du mercredi seront payées pour tous. Les salariés qui ne se sont pas présentés le mardi matin devront poser la demi-journée en congés ... même si le préfet interdisait de circuler !

Rapport annuel 2012 des médecins du travail

La partie formelle et conventionnelle du rapport n'appelle guère de remarques sinon qu'on y vérifie que l'entreprise respecte ses obligations légales en matière de visites de médecine du travail. Ouf !

Il faut cependant remarquer la très grande difficulté que représente l'élaboration du document de synthèse au plan de la collecte et de la compilation des informations de 66 médecins auprès desquels ont été répartis les 4515 salariés Fonctions Support sur 2012, et en rendre hommage à son auteur.

Mais si cette partie du travail est aussi fastidieuse que méritoire la substantifique moelle du rapport est dans les conclusions dont l'expression ne manque pas d'un courage qu'il faut saluer également. Comme tant dans les points faibles que dans les points forts la liste est longue tout résumé serait réducteur et si l'ensemble vous intéresse contactez vos représentants au CE pour qu'ils vous le communiquent. Parmi les points nous retenons en particulier ceux ci-dessous :

Positif : Conseils et recommandations sur les situations individuelles sont de plus en plus suivis, multiplication des échanges avec les managers, RH, préventeurs et assistantes sociales, pertinence des conférences médico-sociales pour traiter les situations individuelles difficiles, reconnaissance de la volonté de l'entreprise d'analyser les RPS liés aux réorganisations et de résoudre les difficultés, reconnaissance des efforts de l'entreprise pour améliorer l'ergonomie des postes de travail, ...

Vigilance : L'évolution permanente et souvent rapide de l'entreprise demande de la part des collaborateurs beaucoup d'investissement, les modifications de rattachement et d'organisations de certaines entités ont perturbé les salariés, mal être d'un certain nombre de managers pas toujours en position d'exercer leur rôle, ballotés entre exigences de l'activité et principes du Contrat Social de plus souvent confrontés à des problèmes de sous effectif, conséquences des Temps Partiels Seniors et des départs en retraites sur la charge et l'organisation du travail, **dysfonctionnements du Comité Médical !**, ...

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIÈRE -
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Laure FALEMPIN -
Elisabeth FONSECA - Eric FORQUIN – Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique
LEFORTIER – Monique MANGIONI - Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN –
Pierre REGNIER – Catherine REYDY - Patrick ROGER – Nicole STUBBE – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC –
Jacques Eric WUNENBURGER